
CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
Séance du 26 janvier 2017 à 18h00 heures,
Au siège de GRAND LAC

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	
2	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	
3	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Claude CAGNON	Pouvoir de Pascal PELLER
4	AIX-LES-BAINS	T	Marina FERRARI	
5	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	Pouvoir de Marie-Pierre MONTORO
6	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	Pouvoir d'Aurore MARGAILLAN
7	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	
8	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	Pouvoir de Damien NOEL
9	AIX-LES-BAINS	T	Thibaut GUIGUE	Départ après la 52 ^{ème} délibération
10	AIX-LES-BAINS	T	Fabrice MAUCCI	
11	AIX-LES-BAINS	T	Christiane MOLLAR	Pouvoir de Nathalie MURGUET
12	AIX-LES-BAINS	T	Marie-Pierre MONTORO	Arrivée après la 29 ^{ème} délibération
13	AIX-LES-BAINS	T	Isabelle MOREAUX-JOUANNET	Départ après la 58 ^{ème} délibération
14	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas POILLEUX	Arrivé après la 10 ^{ème} délibération Départ après la 52 ^{ème} délibération
15	AIX-LES-BAINS	T	Joaquim TORRES	
16	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas VAIRYO	Pouvoir de Jérôme DARVEY
17	AIX LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	
18	LA BIOLLE	T	Blandine BELLANCA	
19	LA BIOLLE	T	Fabien COUDURIER	
20	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	
21	LE BOURGET DU LAC	T	Marie-Pierre FRANCOIS	
22	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	
23	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
24	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	
25	BRISON SAINT INNOCENT	T	Florence DUNOYER	
26	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Nicole FALCETTA	
27	CHANAZ	T	Yves HUSSON	
28	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	
29	CONJUX	T	Claude SAVIGNAC	
30	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	Arrivé après la 2 ^{ème} délibération
31	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	
32	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
33	ENTRELACS	T	Claude GIROUD	
34	ENTRELACS	T	Yves GRANGES	
35	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	
36	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	
37	ENTRELACS	T	Henri GARNIER	
38	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	
39	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	Pouvoir d'Elisabeth ASSIER
40	GRESY-SUR-AIX	T	Didier FRANÇOIS	
41	MERY	T	Eudes BOUVIER	
42	MERY	T	Nathalie FONTAINE	
43	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
44	MOTZ	T	Olivier BERTHET	
45	MOUXY	T	Gabrielle KOEHREN	
46	MOUXY	T	Nicolas MARC	
47	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
48	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	

GRAND LAC

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU LAC DU BOURGET

49 RUFFIEUX
50 SAINT OFFENGE
51 SAINT OURS
52 SAINT PIERRE DE CURTILLE
53 SERRIERES-EN-CHAUTAGNE
54 TRESSERVE
55 TRESSERVE
56 TRESSERVE
57 TREVIGNIN
58 VIONS
59 VIVIERS-DU-LAC
60 VOGLANS
61 VOGLANS

T Olivier ROGNARD
T Bernard GELLOZ
T Christian REBELLE
T Sylvie L'HEVEDER
T Denise DE MARCH
T Jean-Claude LOISEAU
T Annie MOULIN
T Eric COURSON
T Gérard GONTHIER
S Catherine TRANCHINO
T Robert AGUETTAZ
T Yves MERCIER
T Martine BERNON

Pouvoir de Martine SCAPOLAN

Autres présents non votants :

Michel GOUDOUNEIX
Frédéric GIMOND
Martine REVOL
Laurent LAVAISIERE
Christophe PIRAT
Estelle COSTA de BEAUREGARD
Eline QUAY-THEVENON

Directeur Général des Services
Directeur Général Adjoint des Services
Directrice de cabinet / Responsable communication
Directeur du pôle développement
Directeur des services à la population
Responsable juridique/Assemblées
Assistante de direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 19 janvier 2017 à laquelle était joint un dossier de travail de 123 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 67 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 58 présents (57 titulaires et 1 suppléant), et 66 votants.

TOURISME
**Agence Touristique Départementale
Adhésion et représentation de Grand Lac**

Monsieur le Président rappelle que la CALB était adhérente à l'Agence Touristique Départementale.

Cette agence a pour mission :

- La conception, la mise en œuvre et le suivi des actions de promotion du tourisme de la Savoie, dans l'ensemble de ses composantes et de ses produits ;
- L'assistance technique aux opérateurs locaux du tourisme, notamment dans les domaines de la promotion, du montage des produits et de leur mise en marché (Développement des compétences des prestataires touristiques : formation séminaires, guides..., Veille touristique, etc.) ;
- La constitution et la gestion d'une banque de données regroupant l'ensemble des informations relatives aux offres de tourisme de la Savoie ;
- La représentation de l'économie touristique de la Savoie auprès de toutes les instances intéressées à ce secteur d'activité et dans lesquels la Savoie est impliquée ;
- La participation à la définition et à la mise en œuvre d'actions de développement touristique du Département ainsi qu'à l'analyse des évolutions de l'offre et de la demande (Fleurissement et concours départemental des villes et villages fleuris, mise en œuvre du Schéma Départemental du tourisme notamment via les CTS, etc.) ;
- Et d'une manière générale, de coordonner l'action des différents partenaires ayant pour vocation de favoriser l'essor du tourisme dans le Département et de mettre en valeur, en France et à l'étranger, les atouts (Animation de démarches collectives : label, réseaux...).

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire l'adhésion de Grand Lac à l'Agence Touristique Départementale.

Monsieur le Président indique que l'agence est composée de 3 collèges :

- 1^{er} collège, le département : le Président, les membres de la commission tourisme, un représentant des autres commissions ;
- 2^{ème} collège : organismes et fédérations représentant les différents types de tourisms ;
- 3^{ème} collège : structures locales de promotion et organismes intercommunaux ;

Monsieur le Président précise que le conseil communautaire de Grand Lac doit désigner un représentant pour siéger au sein du 3^{ème} collège.

Il propose de désigner Michel FRUGIER pour représenter la communauté d'agglomération au sein du 3^{ème} collège de l'Agence touristique Départementale.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré et procédé au vote :

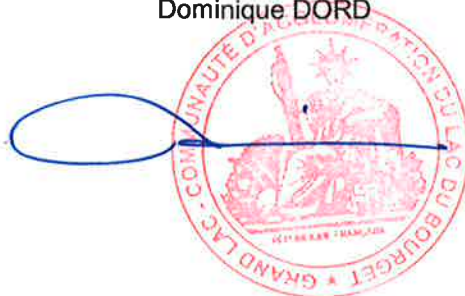
- APPROUVE l'adhésion de Grand Lac à l'Agence Touristique Départementale,
- AUTORISE le Président à signer tous les documents afférents à cette adhésion,

Une seule candidature ayant été déposée pour le poste à pourvoir, le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- CONSTATE l'élection de Michel FRUGIER pour représenter Grand Lac au sein des instances de l'Agence Touristique Départementale.

Aix-les-Bains, le 26 janvier 2017

Le Président,
Dominique DORD



- | |
|-----------------------------|
| - Délégués en exercice : 70 |
| - Présents : 60 |
| - Votants : 68 |
| - Pour : 67 |
| - Contre : 0 |
| - Abstentions : 1 |
| - Blancs : 0 |

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Tourisme - Agence Touristique Départementale - Adhésion et représentation de Grand Lac

Date de transmission de l'acte : 31/01/2017

Date de réception de l'accusé de réception : 31/01/2017

Numéro de l'acte : d1642 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20170126-d1642-DE

Date de décision : 26/01/2017

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.3. Designation de représentants
5.3.5. Autres (dont SEM; Commissions...)